

Club de randonnée

"Le club de randonnée Lou Cami, dont le siège est à Génolhac ; mais qui compte plusieurs résidents de notre commune parmi ses adhérents ou anciens adhérents, fête ses **30 ans le 30 juin** et souhaite partager cette journée avec toutes celles et tous ceux qui ont fait son histoire.

Pour cela Lou Cami souhaite contacter tous ses anciens adhérents ; ceux qui n'auraient pas encore été joints peuvent communiquer leurs coordonnées (adresse courriel et/ou n° de téléphone)

par courriel : lou.cami@orange.fr

par courrier : Association Lou Cami, Mairie ; 30450
Génolhac

par téléphone ou par SMS auprès de :

Jean Pierre **AUBERT** 07 64 28 17 18 ou de
Aygline **CHAMBOREDON** 06 89 10 64 44"

Le comité des fêtes

Récemment le comité des fêtes a tenu son assemblée générale annuelle. Le rapport financier et le rapport moral ont été approuvés à l'unanimité des membres présents qui

ont ensuite apporté quelques modifications au bureau qui se compose ainsi :

Camille Vignes président , Romain Polge vice-président, Auréline Cuny secrétaire , Elodie Guezellou secrétaire adjointe , Jean-Pierre Aubert trésorier et Jean Liégeois trésorier adjoint. L'association vous donne rendez-vous le samedi 20 juillet 2019 avec un programme d'animation qui devrait s'étaler sur la journée mais chut ... on n'en saura pas plus pour le moment !

D'autres propositions d'animation sont également à l'étude mais doivent encore être rediscutées lors d'une prochaine réunion.

Si vous êtes volontaire (s) pour participer :

comitedesfetes.senechas@orange.fr

Avril – Mai - Juin
2019

SENECHAS

Bulletin d'informations Municipales

www.senechas.com

Réunions publiques d'information

Le vendredi 12 Avril 2019 à 18 heures à la salle polyvalente.

L'étude du projet de développement agricole concernant notre commune suit son cours. L'implantation d'un élevage de chèvres laitières avec fabrication de fromages se précise. Après consultation des propriétaires fonciers concernés par la mise à disposition de parcours de pâtures, la visite de deux élevages existants a eu lieu en Décembre. Vous êtes conviés à la réunion d'information organisée par la Chambre d'agriculture et l'équipe municipale.

Le jeudi 18 Avril 2019 à 18 heures à la salle polyvalente

Alès Agglo a créé un espace public numérique mobile (EPN) qui apporte un soutien, des formations à l'outil informatique, l'accès aux services publics dématérialisés (impôts, assurance maladie, préfecture, etc..). Venez nombreux vous informer le **18 Avril**.



Voir flyer ci-joint.

Le vendredi 10 Mai 2019 à 18 heures à la salle polyvalente

Une réunion est organisée à l'initiative de CEV Aigoual et qui porte sur la gestion de la forêt.

Voir flyer ci-joint.

Débroussaillage

Les élus de la commune remercient les propriétaires de maisons qui ont pris des dispositions pour débroussailler jusqu'à 50 mètres autour des constructions. Rappelons que ces mesures ont pour principal objectif de renforcer la sécurité en cas de feu de forêt. Les visites de contrôle par un agent ONF, accompagné d'un représentant de la commune, auront lieu les jeudis 16 et 23 Mai prochains.

Depuis début Décembre 2018, les agents communaux travaillent au débroussaillage des abords des voies communales ouvertes à la circulation publique. Ils utilisent le broyeur de branches acheté par la commune. Pour cette première tranche, 4 tronçons de voies ont été traités :

Sortie ouest du village, (Fontanilles), au Brugèdes, au Castanier, (Chalap), la route de la scierie à Chalap. Il arrive que des bénévoles viennent aider nos deux agents communaux, pour déplacer les branches jusqu'au broyeur. En compensation, la commune leur donne du bois de chauffage provenant de parcelles débroussaillées par la commune et dont les propriétaires ne souhaitent pas conserver le bois coupé. Le broyat est en général laissé sur place pour se transformer naturellement en humus. Parfois le broyat est chargé dans la benne du camion et livré gratuitement chez un demandeur. Par exemple Hervé Bourdoux, maraîcher au Clapies ou Sven Jordy, apiculteur. Toute personne souhaitant un camion de broyat peut en faire la demande auprès de la mairie. Pour de petits volumes, chacun peut se servir dans le box réservé au broyat situé près de l'atelier municipal.

Comité de restauration de l'église de Sénéchas

Le comité organisera comme les années précédentes son repas « tripes ou gardianne » le **dimanche 23 juin 2019** Inscriptions **avant le 18 Juin 2019** au **0466611406**

Dossier Médical Partagé (DMP)

C'est une application gérée par l'Assurance maladie et qui répertorie automatiquement tous les actes médicaux, chirurgicaux, prescriptions médicales, etc. Ces informations sont consultables par les professionnels de santé et par l'assuré lui-même. C'est un outil indispensable pour le suivi médical des assurés, éviter les contre indications médicamenteuses, et surtout en cas d'urgence, les professionnels de santé peuvent connaître les antécédents de santé, entre autre. On peut créer son compte DMP par le lien :

<https://mondmp.gouv.fr/>

Message de notre agent recenseur

« Entre le 17 Janvier et le 16 Février, j'ai eu le privilège de réaliser le recensement sur la commune de Sénéchas. Durant cette période, j'ai fait des rencontres aussi belles que passionnantes, j'ai découvert des gens d'une gentillesse, d'une disponibilité et d'une patience exceptionnelles. J'ai pu découvrir cette belle commune avec un nouveau regard. Pour ces moments, je tenais à remercier, tout d'abord l'équipe municipale, Monsieur Devès, Monsieur Meurtin, votre secrétaire de mairie Nadine Pellecier et enfin l'ensemble de la population. A bientôt sans doute au détour d'un chemin communal. »

Natacha Torres

Pont du Gard

Les habitants de Sénéchas, à condition de se présenter avec un justificatif de domicile, peuvent prétendre à la gratuité du parking du pont du Gard dont le coût est de 18 €uros par véhicule pour la journée.

Si vous avez des suggestions pour la prochaine parution merci de les transmettre à la Mairie avant le 15/06/2019